



Procès-verbal

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École internationale du Phare

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE**  
**ÉCOLE INTERNATIONALE DU PHARE**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement  
tenue le lundi 18 octobre 2021 à 18 h 30  
de l'école Internationale du Phare

**MOT DE BIENVENUE**

**1. PROCÉDURES STATUTAIRES**

CÉ 21-10-18/01 1.1 PRISE DES PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM (art. 61)

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

- Aït-Saïd, Marie-Josée, parent
- Cassivi, Éric, parent
- Cloutier, Maryse, parent
- Boisvert, Nancie, enseignante
- Gazzoni, Patricia, enseignante
- Piatera, Véronique, enseignante
- Simard, Carolyne, enseignante
- Gagné-Pratte, Alexiane, psychoéducatrice
- Cimon, Sophie, secrétaire d'école
- Cyr, Stéphane, membre de la communauté
- D'Émilio, Massimo, président du conseil des élèves
- Sarr, Mamadou, vice-président du conseil des élèves

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

Caroline Martel, directrice  
Martine Corney, directrice-adjointe

**ÉTAIENT ABSENTS**

- ♦ Munganza, Bruno, m. de la communauté
- ♦ Périgny, Marie-Andrée, parent
- ♦ Beaudoin, Geneviève, parent
- ♦ D. Sy, Abdoulaye, parent

CÉ 21-10-18/02

1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sophie Cimon, et appuyé par Éric Cassivi,

QUE l'ordre du jour de la séance, en ajoutant le point 5.2 budget, soit adopté tel que présenté.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

CÉ 21-10-18/03 1.4 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 SEPTEMBRE 2021

Il est proposé par Éric Cassivi, et appuyé par Maryse Cloutier,

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'Établissement du 21 septembre 2021 soit adopté tel que présenté.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

CÉ 21-10-18/04 1.5 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 21 SEPTEMBRE 2021

La direction fait le suivi au procès-verbal du conseil d'Établissement du 21 septembre 2021, notamment :

Correction apportée au point 2.1 (Règles de régie interne) :

“ Note : Les représentants de la communauté n'ont pas le droit de vote au conseil d'établissement.”

Information apportée au point 5.1 (Formation pour les membres du Conseil d'établissement) :

Les membres qui ont déjà fait cette formation durant leur mandat n'ont pas à le refaire, seulement les nouveaux membres. Le lien de la formation suivra sous peu.

CÉ 21-10-18/05 1.10 PAROLE DU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

## **2. POUR ADOPTION**

2.1 Aucun point

### 3. POUR APPORBATION

CÉ 21-10-18/06 3.1 SORTIES ÉDUCATIVES ET BRIS HORAIRES (ART. 87)

Il est proposé par Maryse Cloutier, et appuyé par Alexiane Gagné-Pratte,

QUE les sorties éducatives et bris horaires soient acceptés tel que présentés.

CÉ 21-10-18/07 3.2 NORMES ET MODALITÉ D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (ART. 96.15)

Martine Corney, directrice-adjointe, est invitée à présenter ce document. Elle signifie que cette année, il y a 2 (1<sup>re</sup> à 40% et 2<sup>e</sup> à 60%) étapes à l'année actuelle (Avant la situation entourant la COVID-19, il y avait 3 étapes.) D'ailleurs, elle met l'accent sur les changements apportés à ce document.

Il est proposé par Sophie Cimon, et appuyé par Véronique Piatera,

QUE les normes et modalité d'évaluation des apprentissages soient acceptées tel que présentées.

CÉ 21-10-18/08 3.3 RÈGLES DE CLASSEMENT ET DE PASSAGE (ART. 96.15)

Ce point a été intégré à la présentation de Martine et au document de normes et modalités au point 3.2 Ce point est donc accepté tel que présenté.

### 4. POUR CONSULTATION

CÉ 21-10-18/09 4.1 Aucun point

### 5. POUR INFORMATION

CÉ 21-10-18/10 5.1 PLAN D'ACTION ANNUEL DU PROJET ÉDUCATIF

La direction explique que le plan d'action est le même que l'an dernier, mais il peut être revu et modifié selon les besoins. Plusieurs dates ont été mises à jour ainsi que d'autres informations. Une lecture approfondie du plan d'action est faite aux membres. La direction s'engage à faire 2 suivis au CÉ durant l'année.

CÉ 21-10-18/11

#### 5.1 BUDGET

La direction donne une précision quant à la présentation du budget au CÉ. Celui-ci sera présentée seulement en décembre. (Précédemment, un budget sommaire devait être présenté à l'automne.) Celui-ci sera plus complet et les chiffres plus réels. Ceci est une nouvelle règle du CSS.

CÉ 21-10-18/12

#### 6. AFFAIRES NOUVELLES

##### 6.1 NOUVELLES DE L'ÉCOLE

6.1.1 Depuis le dernier conseil d'établissement, il y a eu plusieurs évacuations d'urgence d'incendie (simulations et une situation réelle). L'équipe école se dit prête à affronter d'autres situations d'urgence.

C'est le temps de publier, commenter et partager la page facebook de l'école pour la promotion des portes ouvertes! Des temps de visite guidée ont été offerts aux futurs élèves et parents intéressés.

Information concernant le concours sors de ta bulle, un atelier a été fait aujourd'hui 18 octobre.

##### 6.2 NOUVELLES DE LA PRÉSIDENTE

6.2.1 Aucun point

##### 6.3 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS CSSRS

6.3.1 Le membre du comité est absent à la rencontre.



Procès-verbal  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École international du Phare

---

6.4 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS PÉI

6.4.1 Le membre du comité est absent à la rencontre.

6.5 NOUVELLES DE LA FONDATION

6.5.1 La direction informe que la vente de garage annuelle ne peut avoir lieu dû à la situation actuelle. Le tournoi de golf a lieu et pour ce qui est des paniers de Noël, l'école est en attente de la façon de faire.

6.6 NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ

6.6.1 M. Cyr nous mentionne un bon coup. Une trentaine de jeunes ont pu rencontrer Patrick Sénécal afin de discuter des livres. Cela a donné goût à plusieurs jeunes de lire et d'en apprendre plus.

CÉ 21-10-18/13 7. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

CÉ 21-10-18/14 8. VARIA

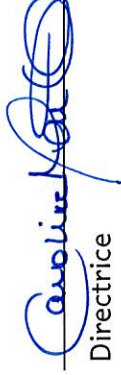
Aucun

CÉ 21-10-18/15 9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 h 35

Par épuisement de l'ordre du jour.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

  
Présidente du conseil d'établissement

  
Directrice